Dépôt central de la vente au numéro, rue du Stand, maison de l'Hôtel du „Guillaume Tell"

Première année. — N° 108. „Intéresser et instruire" La Chaux-de-Fonds, Mardi 13 Mai 1890

LE NUMERO 5 CENTIMES

LA SENTINELLE

LE NUMERO 5 CENTIMES

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET LITTÉRAIRE

avec un résumé des nouvelles politiques suisses et étrangères

Rédaction: Walter BIOLLEY, rédacteur en chef, avec une collaboration d'économistes

Bureaux de rédaction et d'administration

Rue du Stand, maison de l'Hôtel du « Guillaume Tell »

La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera envoyé deux exemplaires.

Du 15 octobre 1889 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 15 octobre 1889

Arrivées de	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	Départs pour	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 32	7 42	9 21	11 57	1 37	3 47	5 57	8 07	11 —		—	6 40	7 50	9 40	12 17	1 37	5 03	—	6 07	8 07	9 50
Morteau	—	—	9 21	—	—	3 47	—	8 07	11 —		—	—	—	9 40	—	—	5 03	—	6 07	—	—
Besançon	—	—	9 21	—	—	3 47	—	—	11 —		—	—	—	9 40	—	—	5 03	—	—	—	—
Les Ponts	—	8 25	—	—	1 27	4 49	—	9 17	—		—	—	—	9 35	—	2 —	—	6 15	9 55	—	—
Neuchâtel	—	7 41	9 29	—	1 19	—	5 53	9 37	—		5 41	—	9 29	—	1 47	—	—	6 02	8 20	—	—
Genève	—	—	9 29	—	1 19	—	5 53	9 37	—		5 41	—	9 29	—	1 47	—	—	—	—	—	—
Bienne	—	8 32	11 15	12 10	3 16	5 —	6 35	9 45	—		5 38	—	8 32	10 —	12 30	2 40	3 50	6 45	—	—	—
Berne	—	8 32	11 15	12 10	3 16	5 —	6 35	9 45	—		5 38	—	8 32	10 —	—	2 40	3 50	6 45	—	—	—
Bâle	—	—	11 15	—	3 16	—	6 35	9 45	—		5 38	—	8 32	—	12 30	—	3 50	—	—	—	—

ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 10 —
Six mois . . . . . » 5 50
Trois mois . . . . . » 3 —
Abonnement annuel par mois 1 fr., payable d'avance

ANNONCES

10 ct. la ligne ou son espace. Un abonnement à 300 numéros donne droit à toutes les annonces à moitié prix.

Les personnes disposées à remettre des lots pour la tombola de l'Union des Sociétés ouvrières sont priées de le faire chez M. Bertrand, au Foyer du Casino, ou chez MM. les membres de la commission, savoir :

1. M. F. Zbinden, président, Paix 75.
2. M. David Laval, vice-présid., Fritz-Courvoisier, 38.
3. M. César Schallenberger, secrétaire, Parc 78.
4. M. Louis Christen, vice-secrétaire, Progrès 69.
5. Louis Krankenhagen, caissier, Progrès, 9.

La commission de la tombola.

La Chaux-de-Fonds

Evangélisation populaire. — Réunion publique, lundi 12, à 8 h. du soir (Serre 38).

Chorale du Sapin. — Répétition, lundi 12, à 8 ½ h. du soir, au Cercle.

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi 12, à 8 h. précises du soir, au local ordinaire.

Temple allemand. — Conférence par M. le Dr Suchard, de Paris : «Moïse hygiéniste», lundi 12, à 8 h. du soir.

Union des sociétés ouvrières de la Chaux-de-Fonds. — Réunion par devoir, mardi 13, à 8 h. précises du soir, au Café vaudois.

La Chaux-de-Fonds, 12 mai 1890

Tartuferie

Dans un article intitulé « Ouvriers et ouvrières », l'*Impartial* vient de nous servir un ragoût de sa façon, qui offre comme pièces de résistance de solides mensonges et pour sauce, un radotage, avec du fiel en guise de piment.

Ce chef-d'œuvre d'astuce et de perfidie, dû naturellement à une plume anonyme, n'en est qu'au commencement. Il y aura une suite, paraît-il, à moins que son auteur n'y renonce, comme cela nous est arrivé une fois déja. Si nous répondons dès aujourd'hui à cette diatribe, et sans en attendre la fin, c'est qu'aussi bien, nous aurons déjà beaucoup à faire à démontrer la fausseté voulue de quantité des assertions contenues dans ce factum.

Inutile d'ajouter que ce monument d'hypocrisie doit sortir du cerveau d'un homme soi-disant bien pensant, qui se gargarise onctueusement avec les mots de morale, d'honneur et autres. Ce qu'on retrouve de fois les termes « humanité ou humain » dans l'escobarderie qui nous occupe, c'est incalculable. Ah ! si être humain, si avoir des sentiments humanitaires, c'était ressembler au vilain sire qui a mis au monde l'élucubration en question, ce serait à vous dégoûter d'être homme !

La plupart des ouvriers et des ouvrières qui auront lu ce tissu d'allégations mensongères, auront partagé le sentiment de profond dégoût qu'il nous inspire. A première lecture, et cette impression subsiste, il nous semblait avoir mis la main sur un nœud de serpents.

* * *

Qu'on ne se trompe pas sur le sens véritable et sur la portée de cette réponse. Nous n'en voulons pas au journal de la rue du Marché — qui serait mieux appelé du bon marché, puisqu'on y professe un tel dédain de la vérité et qu'on y fait si bon marché de l'élémentaire justice — nous ne lui en voulons pas de ses ridicules flatteries à l'égard des ouvrières. Il ne fait en cela que donner la mesure de sa platitude.

Personne ne peut s'y tromper. Un journal comme celui-là, entre les mains de celui qui le possède et de celui qui le rédige, n'a jamais eu d'autre but que celui de réaliser les plus gros bénef. possibles. Jamais, au grand jamais, il n'a eu le véritable désir de s'occuper du bien-être de la classe laborieuse.

Nettement bourgeois, et ce qui le prouve, c'est cet article même où il montre le bout de l'oreille — l'oreille d'un âne — lorsqu'il s'extasie sur le congrès de Berlin, qui est une des plus jolies fumisteries de ce jeune et très malin empereur d'Allemagne—on l'a bien vu le jour où il est venu parler au Reichstag de nouvelles dépenses à faire pour accroître l'effectif de son armée, cela au moment même où il avait répandu le bruit d'une proposition de désarmement général — nettement bourgeoise, dis-je, la feuille d'annonces en question n'avait manifesté jusqu'à présent sa sympathie à l'égard des ouvriers qu'en refusant d'insérer leurs communiqués, en les tronquant ou en les mutilant.

Depuis quelque temps, cependant, depuis que la *Sentinelle* lui avait mis la puce à l'oreille — la même oreille toujours — l'*Impartial* se préoccupait cependant de tenir ses lecteurs un peu plus au courant des questions ouvrières. Et il le faisait avec un empressement qui frisait l'impudeur.

Aujourd'hui le tirage a baissé sans doute, les annonces n'affluent plus, la *Sentinelle*, qui va prospérant de jour en jour, fait une concurrence qui devient toujours plus redoutable. Comme au bon temps, les gros sous ne pleuvent plus d'une façon aussi continue dans l'escarcelle... Vite, il faut inventer quelque truc, une machine à grand effet. Et l'on se donne les gants de s'apitoyer sur les ouvrières, espérant sans doute de cette façon retenir, apitoyés sur le sort de l'*Impartial*, les abonnés qui désertent et les acheteurs qui diminuent.

Est-ce que tout cela n'est pas clair comme l'eau de roche ? Pense-t-on que les ouvriers et les ouvrières seront assez gogos pour tomber dans le panneau ? Maintenant que, désabusés, ils comprennent qu'ils ont fait trop longtemps la fortune d'un journal qui leur était hostile, ce n'est pas par de semblables malices, cousues de gros fils blancs, qu'on les fera revenir. C'était autrefois qu'il fallait parler de ces choses !

L'*Impartial* essaierait-il encore d'adresser aux ouvrières des flatteries plus grossières que celles contenues dans son article d'hier — et cela lui serait aussi difficile que de se dépasser demain en fourberie et en duplicité! — il en serait pour sa courte honte et pour son aplaventrissement.

* * *

Cette question de gros sous nous laisse indifférent, d'ailleurs. Mais ce qui nous révolte, ce sont les mensonges voulus, semés à pleines mains tout le long de cet article. Il serait fastidieux de vouloir les relever tous. Citons au hasard :

D'après l'*Impartial*, nous aurions dit dans un « appel aux ouvriers » : *Nous ne sommes pas des brutes, pour travailler éternellement*, nous prêcherions *que le travail est déshonorant, nous aurions dépensé beaucoup de phrases à plaindre les mineurs belges et allemands.*

Voilà un échantillon de quelques-unes des paroles qu'il nous prête. Ce qu'il nous reproche surtout, c'est ce que nous n'avons pas dit soi-disant :

Il nous trouve profondément égoïste — oh ! le joli monsieur que celui-là pour parler de ces choses ! — *de ne pas savoir trouver un mot de sympathie, pas faire une démarche pour chercher à améliorer le sort des ouvrières, de n'avoir pas protesté contre l'éreintement des filles de café*, etc... Et il a des phrases de ce goût-ci :

« Les pauvres ouvrières sont, on pourrait le dire, dans la plupart des cas, livrées sans défense à la plus triste exploitation de la part de ceux qui les occupent. »

Ou encore :

« Combien d'hommes, en effet, exploitent « au profit de leurs passions la position misé- « rable de l'ouvrière, en cherchant à lui faire « vendre son honneur, son seul bien dans ce « monde. »

* * *

Reprenons brièvement ces quelques points. Pour abréger, nous n'irons pas par quatre chemins.

Et nous répondrons :

L'*Impartial* ment lorsqu'il prétend que nous avons dit dans notre appel : nous ne sommes pas des brutes pour travailler éternellement.

Cet appel a été répondu à foison, l'*Impartial* n'a qu'à le relire... Nous le mettons au défi d'y retrouver semblable propos.

L'*Impartial* ment lorsqu'il déclare que nous faisons une œuvre mauvaise et que nous disons que le travail est déshonorant.

Nous tous qui travaillons — un peu plus que l'auteur de ce ramas de méchantes allusions — nous ferions donc œuvre déshonorante ! Nous avons toujours, au contraire, affirmé bien haut la nécessité du travail et sa moralité. Ce que nous voulons, c'est travailler d'une façon raisonnable et non pas comme des machines.

L'*Impartial* ment lorsqu'il nous reproche de n'avoir pas su trouver un mot de sympathie à l'égard des ouvrières, de n'avoir pas fait une démarche pour chercher à améliorer leur sort. A plusieurs reprises, nous en avons parlé dans la *Sentinelle* ; nous avons plusieurs fois inséré des *lettres d'ouvrières* et de *femmes d'ouvrier*. Il n'y a pas si longtemps d'ailleurs — le jour du premier mai — l'Union des sociétés ouvrières, par l'organe de notre rédacteur, faisait entendre une protestation indignée en plein Temple français, dénonçait l'exploitation blâmable dont nombre d'ouvrières étaient victimes et prenait l'engagement de leur venir en aide. Voilà, n'est-il pas vrai, suffisamment de mensonges accumulés dans un seul article. Il nous paraît impossible de pousser plus loin la mauvaise foi.

* * *

Il nous resterait quantité de choses à dire au sujet de la rapsodie de l'*Impartial*.

A l'entendre, il semblerait que les ouvriers n'ont pas à se plaindre. Nous prouverons demain par l'insertion d'un budget d'ouvrier, si ceux-ci ne supportent pas, eux aussi, des privations dans leur nourriture, dans toutes les choses nécessaires à la vie. L'*Impartial* prend en pitié, avec raison, les ouvrières tailleuses obligées de passer les nuits au travail, pour garnir la robe de telle ou telle grande dame. Et cependant tout dernièrement, lorsqu'il s'est agi du premier débat de la loi sur les apprentissages, alors que les députés ouvriers étaient unanimes pour prendre des mesures de protection à l'égard du travail des apprentis, un ami ou tout au moins un coreligionnaire politique du propriétaire de l'*Impartial* s'est élevé contre toute réglementation en cette question.

Ce ne sont pas les ouvriers qui cherchent à profiter de la position de l'ouvrière — lui faire vendre son honneur — ce sont les gredins de haute volée qui s'imaginent pouvoir tout acheter avec l'argent qu'ils prélèvent sur le travail.

Certes, toutes ces choses sont profondément regrettables, monstrueuses, révoltantes ; ce qui l'est également c'est le fait que la plupart de ces ouvrières sont livrées à la plus grande exploitation de la part de ceux qui les occupent.

Mais, ô *Impartial !* qui faites le bon apôtre, est-ce bien à vous de parler de cette dernière exploitation. Nous ne le pensons pas et voici pourquoi :

* * *

Il nous revient que vous employez pour faire le service de votre journal des petites filles de 9 à 10 ans, auxquelles vous faites porter jusqu'à 80 exemplaires chaque jour. Au bout d'une semaine, lorsqu'elles ont trotté par tous les temps, par la pluie, par la boue, par la neige — comme ces petits commissionnaires (des exploités, eux aussi !) que vous narguiez avec tant de plaisir il n'y a pas si longtemps — donc lorsqu'elles ont couru dans la nuit, frappé à 80 portes différentes, travaillé plusieurs heures chaque jour — vous les payez, ô vertueux *Impartial*, d'un salaire si dérisoire que si nous le citions ici, il ferait bondir d'indignation toute la Chaux-de-Fonds.

« Elles sont faibles, sans défense... » dites-vous en parlant des ouvrières, et vous vous indignez tôt après.

Et que sont ces fillettes ? Quand on a à son actif des procédés pareils aux vôtres, on devrait avoir du moins la pudeur ne ne pas s'indigner trop fort, afin de ne pas lasser la patience de ceux que révoltent tant d'impudence, d'hypocrisie et de mauvaise foi.

EFFETS DU 1er MAI

Aux sourds qui ne veulent pas entendre, aux aveugles qui ne veulent point voir, à tous ceux enfin qui s'obstinent dans leur raisonnement étroit, entêté, endurci au sujet de la journée normale du travail et qui, malgré le spectacle imposant de notre manifestation du 1er mai, se refusent à comprendre sa signification, nous citerons les trois petits faits suivants :

* * *

On nous apprend de source certaine que la fabrique Robert et Cie, de Fontainemelon, après avoir soumis la question à ses ouvriers, a décidé, sur leur préavis, de réduire d'une heure la journée de travail. Si nous sommes bien informés, cette mesure a dû être mise en vigueur, aujourd'hui même, lundi 12 mai, non-seulement à Fontainemelon mais encore à Corgémont, où les Robert possèdent une autre fabrique. Leurs ouvriers ne travailleront plus désormais que de 7 heures à midi et de 1 1/2 à 6 1/2.

* * *

En vue de permettre aux ouvriers de vaquer à leurs affaires, le samedi de préférence au dimanche, afin qu'ils puissent faire leurs

emplettes, etc., la fabrique Courvoisier frères, rue du Pont, a décidé de ne faire travailler que 8 heures et demie le dernier jour de la semaine.

* * *

Enfin, au lendemain même du 1er mai, M. J. Wyss, fabricant de cadrans en émail, réduisait d'une heure la journée de travail dans ses ateliers, tout en accordant une augmentation de salaire. Ce fait ne saurait nous étonner de la part d'un patron, comme il en faudrait beaucoup parmi nous, qui nous écrivait avant le 1er mai:

« Je reste convaincu que votre manifestation se justifie pleinement et que la réduction des heures de travail et l'augmentation des salaires doivent être considérées comme un minimum de revendication ouvrière. »

* *

Voilà des faits. Les différentes initiatives que nous avons signalées et qui sont toutes à l'honneur de ceux qui les ont prises prouvent, en dépit des prédictions peu optimistes du partial *Impartial*, que la manifestation du 1er mai n'aura pas été une simple occasion « de faire de l'agitation sans succès pour ce qu'il appelle « une utopie irréalisable ».

Cette manifestation qui, suivant ce journal, devait provoquer une résistance des autres classes de la société contre d'autres réformes plus justifiées, parce que « quand un arc est tendu trop fortement il casse », voilà déjà ce qu'elle nous vaut.

L'*Impartial* qui trouve que le chiffre d'heures de travail auxquelles sont astreints les ouvriers, n'est nullement au-dessus de leurs forces et qui traite de balivernes la question de la journée de 8 heures, pourra débiter d'autres turlututaines, il n'en est pas moins vrai que cette idée si juste et si raisonnable fait son chemin, avance petit à petit, en dépit de tous les sabots.

W. B.

Les délégués du Grutli au Locle

On nous écrit:

Les délégués de toutes les sections neuchâteloises du Grutli se sont réunis au Locle, au café Streiff, hier dimanche. A part Fleurier, toutes les sections étaient représentées. On comptait en tout 47 délégués.

M. Gygi, du Locle, a été nommé président de l'assemblée, M. Walter Biolley secrétaire français, M. Jean Rohr secrétaire allemand, MM. Châtelain, Jaccard et Bœlz, questeurs.

MM. L. Werro et Houst fonctionnaient en qualité de traducteurs.

Parmi les principales résolutions émises, je dois vous signaler tout d'abord le transfert au Locle de la section directrice. On sait que la Chaux-de-Fonds a eu cet honneur et cette charge pendant près de quatre ans. Il était bon qu'une autre section en fît l'essai, pour cadrer d'ailleurs avec les vrais sentiments démocratiques dont s'inspire toujours le Grutli. Le Locle, qui compte environ 300 membres, était tout désigné pour se charger de cette tâche.

Au sujet des élections fédérales, il a été voté à l'unanimité que le Grutli entrerait en lutte et prendrait carrément position.

Puis, sur la proposition des délégués de la Chaux-de-Fonds, qui arrivaient avec un projet de programme, les différents points qu'il renfermait ont été discutés. Les deux premiers: Extension de la loi sur les fabriques à tous les ouvriers, par les syndicats obligatoires, et Assurance obligatoire contre la maladie et contre les accidents applicable à tous les ouvriers par l'organisation professionnelle en syndicats obligatoires, ont été adoptés sans autres.

Au sujet du troisième: « Opposition formelle à tous monopoles nouveaux », des divergences se sont produites entre les Grutléens de langue allemande et ceux de langue française. Les uns considèrent les monopoles comme un bienfait, les autres y voient un grand danger. Comme les Grutléens ont toujours la sagesse de ne rechercher que les choses qui les unissent pour reléguer à l'arrière-plan les idées sur lesquelles ils sont en désaccord, cette question a été écartée. Elle a été remplacée par le point suivant: « Législation sur le travail reposant sur le groupement professionnel obligatoire. »

Sous chiffre 4 et 5, il a encore été admis de faire figurer au programme:

« Création d'un billet de banque unique par la Confédération. »

« Combattre énergiquement les idées protectionnistes qui menacent l'avenir de nos industries d'exportation et chercher, au contraire, à faciliter l'échange de nos produits suisses avec ceux de l'étranger. »

Il va de soi que toutes ces questions seront soumises à l'examen des sections et ne prendront place dans le programme définitif qu'à la suite du vote intervenu dans chacune d'elles.

Il a été également voté la résolution suivante :

Le comité cantonal est chargé d'écrire à M. Comtesse, auteur d'une motion sur l'extension de la loi sur les fabriques, pour le prier, lorsqu'il s'agira de discuter aux Chambres fédérales la question de l'assurance obligatoire contre les accidents et la maladie, de réclamer la priorité de discussion pour l'extension de la loi sur les fabriques. Une commission a été chargée de rédiger une brochure dans laquelle les divers points signalés ci-dessus seront traités aussi clairement que possible et qui sera distribuée à tous les grutléens gratuitement.

Diverses opinions ont été émises : M. Arthur Droz a recommandé la fête centrale du Grutli à laquelle participent les sociétés de chant, de tir, de gymnastique, et indique pour s'y rendre un excellent moyen, c'est de former des groupes d'épargne spécialement affectés à cette course; M. Jeanmonod, de Neuchâtel, s'est fait l'écho de diverses plaintes, en réclamant la fermeture des magasins de confection le dimanche.

Enfin, il a été décidé que la prochaine réunion des délégués aurait lieu à Corcelles. Sa convocation en est laissée aux soins du comité central.

Telles sont les principales résolutions votées; comme vous le savez l'après-midi, une réunion avait lieu au Temple allemand, dans laquelle MM. J. Perrenoud, Ph. Martin et la section de chant du Grütli allemand se sont fait entendre et successivement apprécier.

(L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte-rendu de cette assemblée. *Réd.*)

A 5 heures 37 la plupart des délégués reprenaient le Jura neuchâtelois, non sans être contents d'eux-mêmes et surtout de l'ouvrage qu'ils avaient fait.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — La cour d'assises de Maine-et-Loire avait à juger samedi une horrible affaire d'infanticide. Une jeune fille de dix-sept ans, Georgette Boges, rempailleuse à Saumur, était accusée d'avoir tué et coupé en morceaux son enfant nouveau-né de complicité avec sa mère et le nommé Eugène Plot, ouvrier maçon, qui était en même temps l'amant des deux femmes.

Le jury a rendu un verdict négatif en faveur de la fille. La peine de mort a été prononcée contre la mère et Eugène Plot.

— Aussitôt après le départ de Clermont des troupes et de la gendarmerie, des meneurs socialistes ont organisé une grève générale dans tout le bassin houiller de l'Allier, Bézenet, Commentry, Saint-Eloy. Le sous-préfet et le procureur de Riom se sont transportés sur place.

— A la suite du renvoi de dix de leurs camarades, les ouvriers tonneliers de l'huilerie Verminck, à Marseille, se sont mis en grève.

— A la Chambre, M. Rouvier dépose un projet frappant de trois francs par hectolitre le vin de raisins secs.

M. Étienne, répondant à l'interpellation de M. Boissy d'Anglas sur le Dahomey, expose la situation. Il confirme que les otages ont été rendus. Il ajoute :

« Nous maintiendrons nos positions. Le gouvernement n'a pas l'intention de faire une expédition. Il continuera l'occupation du territoire français. Tout fait prévoir que le roi de Dahomey sera amené à négocier. »

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté à l'unanimité.

— M. Boyer, socialiste, interpelle le gouvernement sur les mesures prises à l'occasion de la manifestation du 1er mai. Il accuse la police.

M. Constans répond que la manifestation avait un caractère politique. Il loue l'action de la police, dont il accepte la responsabilité.

Un ordre du jour approuvant la conduite du gouvernement est adopté par 394 voix contre 57.

— M. Buffet a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

— On télégraphie d'Angers :

La session des assises de Maine et Loire devait être terminée par une affaire de vol qualifié.

L'accusé, le sieur Lambert, a été trouvé hier matin ensanglanté dans sa cellule. Le malheureux s'était coupé la gorge avec un couteau. Le sang coulait avec abondance par l'affreuse blessure. Il a été transporté à l'hôpital dans un état fort alarmant. Cet homme avait, à diverses reprises, déclaré qu'il serait mort le jour où il devrait passer aux assises.

Alsace-Lorraine.— La grève des ouvriers charpentiers et maçons de Mulhouse est terminée ; ils ont obtenu une augmentation de salaire et l'engagement pris par les patrons de ne pas les faire travailler au-delà de six heures du soir.

Allemagne.— Le Reichstag a reçu un nouveau Livre blanc qui va du 27 décembre 1889 au 4 mai 1890 ; il contient 14 documents, qui se rapportent à la prise de Bouchiri, à son exécution ; à l'expédition Schmidt à Useguhba, à celle de Gravenreuth, dans les environs de Bagamoyo; aux combats récents contre Bouana-Heri à l'expédition Ehlers et à ses combats à Palmakaa, au rapport du capitaine de corvette Valette sur l'occupation de Tanga et de Dar-ès-Salaam ; à la soumission de Bouana-Heri. Le 1er janvier, le major Wissmann télégraphiait à Berlin qu'Emin-Pacha désirait entrer au service de l'Allemagne. Le 25 janvier, le comte Herbert de Bismarck répondait télégraphiquement: « Les offres d'Emin-Pacha sont pour nous les bienvenues. »

Italie. — A la Chambre des députés, M. Crispi, répondant à M. Odescalchi qui l'avait interpellé, il y a quelque temps, pour savoir si le ministère avait l'intention de présenter des mesures législatives conformément aux décisions de la conférence de Berlin, a déclaré qu'il se concertera avec son collègue du commerce afin de pouvoir répondre samedi prochain à M. Odescalchi ; il a déclaré en outre que son désir est d'aboutir à une solution pratique en faveur de la classe ouvrière.

— Le congrès démocratique s'est réuni hier; 400 sociétées y sont représentées. Après la déclaration de M. Crispi que la police devait assister à la réunion, parce que celle-ci est faite dans une salle de théâtre considérée comme un lieu public, les promoteurs de la réunion cherchèrent un nouveau local n'ayant pas le même caractère. Ils n'en trouvèrent pas. L'inauguration, fixée à neuf heures ce matin, a été renvoyée à une heure, la plupart des membres devant assister à une réunion de maçonnerie provoquée par M. Lemmi pour éclaircir la question de la fourniture des tabacs.

— Les journaux souhaitent la bienvenue aux tireurs français, qui prennent part au concours de Rome.

Etats-Unis. — Le Congrès a été saisi d'un bill tendant à accorder des pensions à tous ceux qui, pendant la guerre de Sécession, ont subi une captivité d'au moins soixante jours.

Ce projet de loi cause à New-York une profonde indignation ; on y voit, avec une dilapidation des deniers publics, la manœuvre politique la plus colossale qui ait encore été tentée sur le pays.

Afrique centrale. — Le *Times* apprend de Zanzibar que la lutte pour le trône de l'Ouganda vient de recommencer. Kalema, le roi récemment déposé, a réuni des forces considérables et a réussi à s'emparer de nouveau de la capitale du royaume. Le roi Mouanga s'est ré-

---

88 *Feuilleton de LA SENTINELLE*

LES MYSTÈRES DE LONDRES

Par sir Francis TROLOPP

DEUXIÈME PARTIE

La fille du pendu

CHAPITRE XI

Un Baiser en songe

Mon père restait quelquefois trois ou quatre jours sans me voir. Ce n'était pas qu'il fût absent, mais il se tenait alors dans une autre partie de la maison où il ne m'était point permis d'entrer. Je demeurais seule alors avec Tempérance et Roboam. Roboam sculptait de petits morceaux de bois dur dont j'appris la destination plus tard. Tempérance buvait du genièvre jusqu'à ce qu'elle tombât, inerte, sur le parquet.

Moi, je courais sous les grands arbres avec ma biche. — Je ne vous ai pas parlé de ma biche, Brian, ma pauvre Corah, qui était si douce, si belle et qui m'aimait tant! mon père l'avait amenée dans notre petit jardin et Roboam lui fit une petite cabane en planches. J'eus bien peur d'abord, mais Ismaïl me poussa près d'elle et Corah se coucha, si gracieuse, à mes pieds, que j'osai tendre ma petite main pour la toucher.

Corah lécha ma main. — C'était la première fois de ma vie que je recevais une caresse. Je fus heureuse plus que je ne l'avais été jamais. Je me jetai au cou de Corah dont j'embrassai la joue fauve avec transport.

Mon père se prit à rire. Ce rire me glaça.

— Ce sera désormais votre compagne, Suky, me dit-il ; elle ne sortira plus de ce jardin.

Je devins triste. D'où venait-elle, cette charmante créature qu'on renfermait dans ma prison ? Elle semblait à l'étroit entre les murs du jardin qu'elle parcourait en tous sens comme pour chercher une issue.

Sans doute hier encore elle était libre comme ces jeunes filles qui couraient joyeusement sur le gazon de Goodsman's-Field. Moi, du moins, je n'avais jamais été libre.

Mon père sortit du jardin. Corah revint se mettre à mes pieds. Je lui parlais comme si elle eût pu me comprendre ; — elle ne savait pas répondre, Brian, mais elle savait pleurer. Au moment où le soleil se cachait derrière les murailles du jardin, elle se dressa sur ses pieds, poussa un gémissement et leva sa tête tant qu'elle put pour respirer l'air du dehors. Deux grosses larmes roulèrent sur les poils lisses et courts de sa joue.

Toute cette nuit-là, au lieu de dormir, je pensai aux choses que je ne pouvais atteindre, — au dehors, à la liberté, dont j'ignorais le nom, mais que je comprenais vaguement, toute pleine de délices inconnues.

Puis, lorsque le sommeil vint, je rêvai que je jouais, moi aussi, sur le gazon d'un beau square, avec des jeunes filles que j'aimais et qui m'aimaient.

Suzannah s'arrêta pensive. Brian qui jusque-là l'avait écoutée avec un muet étonnement, profita de ce moment de silence.

— Vous n'avez donc point connu votre mère, Suzannah ? demanda-t-il.

— Non, répondit la belle fille ; mon [illegible] m'a parlé d'elle... c'était pour m'exhorter à la ha[illegible]

Brian fit un geste de surprise.

— Haïr votre mère ! répéta-t-il ; — mais n'avez-vous pas de plus lointains souvenirs que les paroles de votre père ?

— Non, dit encore la belle fille.

— N'y avait-il point de femme auprès de votre berceau ?

— Tempérance, répondit Suzannah, — qui buvait et qui dormait

— Et quel âge aviez-vous au temps dont vous me parlez ?

— Je ne sais... Il y a de cela dix ans, et je pense avoir dix-huit ans.

Brian se tut. Suzannah se recueillit un instant, puis son beau visage s'éclaira d'un reflet de bonheur et elle reprit tout à coup :

— Que je vous raconte un mystérieux événement, milord, qui vint rompre à cette époque la monotonie de ma réclusion. . ce fut peut-être un rêve... mon père et Tempérance me l'ont dit souvent, mais si ce fut un rêve, je n'en eus jamais depuis de si doux, et chacun de ses détails est resté gravé au fond de mon cœur.. Longtemps, bien longtemps, lorsque je voulais être heureuse, je fermais les yeux et appelais à moi par la pensée ce rêve ou ce souvenir.

C'était un soir. Ismaïl n'était pas venu dans la partie de la maison habitée par moi depuis deux jours. Je me trouvais au parloir, où je m'étais endormie, la tête sur l'épaule de ma biche Corah. Quand je dormais ainsi, Corah restait immobile durant des heures entières et ne bougeait qu'à mon réveil... Cette fois, pourtant, elle fit un mouvement qui souleva ma paupière et je vis... dormant toujours ou éveillée, je ne sais, — une femme qui se glissait dans le parloir, suivie de Tempérance.

Que cette femme était belle, milord, et qu'il y avait de bonté sur son doux visage! Mon cœur s'élança vers elle dès que je la vis; mais je n'osai bouger, retenue par la sauvagerie de l'enfance, augmentée chez moi par une continuelle solitude.

Je tins mes yeux demi-clos et fis semblant de sommeiller.

Tempérance et la belle dame s'arrêtèrent au milieu du parloir ; — les flancs de Corah frémissaient sous moi, parce que Corah était sauvage aussi et qu'elle avait peur à la vue d'une étrangère...

J'étais trop enfant, n'est-ce pas, milord, pour inventer de pareils détails ? Tempérance et mon père m'ont trompée. J'ai vu cette femme; j'ai senti Corah tressaillir : ce n'était pas un rêve !

Le regard de Suzannah se releva sur Brian et interrogea son visage.

— Comme vous eussiez aimé votre mère! murmura Lancester avec émotion.

— Vous pensez donc que c'était un rêve? demanda tristement la belle fille.

— Je pense que Dieu a été miséricordieux envers moi et que je ne méritais pas votre amour, Suzannah... Continuez, oh! continuez à me dire votre vie... Je commence à comprendre ce que vous êtes.. je commence à deviner ce mystérieux et divin travail qui a fait croître un ange là où l'on n'avait jeté que des semences infernales...

— Hélas ! milord, dit Suzannah en secouant la tête, vous ne vous souvenez donc plus que je suis une malheureuse esclave entre les mains de gens pervers et forts, — un instrument funeste...

Brian lui prit la main et l'interrompit en souriant.

— Vous êtes une pauvre enfant trompée, répliqua-t-il ; nous sommes à Londres, Suzannah, à Londres où deux millions de regards sont ouverts, à Londres où le crime existe sans doute, mais où tout pouvoir occulte et presque magique comme celui dont vous m'avez parlé vaguement est impossible. Il y a des gens qui veulent se servir de vous dans un but que j'ignore et

fugié dans l'île de Sesse. Les missionnaires européens l'accompagnent.

Brésil. — Le *New-York Herald* conseille l'envoi d'une forte escadre américaine au Brésil pour empêcher éventuellement toute ingérence extérieure dans les élections de septembre.

République argentine. — Le président de la république a ouvert, samedi, la session ordinaire du Congrès argentin.

Dans son message, il fait d'abord mention des bonnes relations extérieures et parle des travaux législatifs dont le congrès s'est occupé au cours de la session précédente; puis il exprime l'espoir que, pendant la session nouvelle, le Congrès s'attachera particulièrement à la diminution des dépenses, à la protection du commerce, de l'industrie et des arts, au développement des ressources nationales, à la réforme électorale et surtout à l'amélioration de la situation financière.

Chine. — La *North China Daily Press* a reçu de Tamsui (Formose) un avis l'informant que, dans un engagement entre les sauvages et les troupes chinoises, ces dernières ont subi de grandes pertes : un colonel et deux cents hommes ont été tués. Les aborigènes se sont emparés de 50 fusils, que l'on suppose avoir été abandonnés par les Chinois pendant la retraite.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Simplon. — Le service postal par la route du Simplon a été interrompu dans la nuit de mercredi à jeudi derniers entre Bérisal et l'hospice du Simplon, par des avalanches neigeuses et par la chute de rochers. La couche de neige est épaisse d'un demi-mètre. La poste a dû rebrousser chemin du côté de Brigue et rentrer à l'hospice.

Le service doit avoir repris hier.

Tir. — M. le lieutenant-colonel Veillon, instructeur fédéral de tir, vient de publier une tabelle pour le calcul du pour cent des coups touchés dans les exercices de tir. Elle contient le résultat en pour cent pour les exercices de 100 à 10,000 coups depuis 1 à 9946 coups touchés. La disposition en est très pratique et cette tabelle épargnera à ceux qui s'en serviront, un travail long et fastidieux, et surtout aux secrétaires des sociétés de tir, aux fourriers, etc., pour lesquels elle sera ce que sont les tabelles d'intérêts pour les teneurs de livres et les capitalistes. Le prix de ce volume de 396 pages est très modique.

Droits d'entrée sur les tabacs. -- Le Conseil fédéral proposera au Chambres fédérales, lors de la revision des tarifs douaniers, de porter à 40 fr. par quintal métrique les droits d'entrée sur le tabac brut, à 100 fr. sur le tabac à fumer et à 250 fr. sur les cigares et cigarettes. Ces propositions ont jeté l'emoi dans le monde des marchands de tabac. Une délégation s'est rendue hier au Palais fédéral et a conféré avec MM. les conseillers fédéraux Ruchonnet et Hammer.

— Le Tribunal fédéral a écarté, samedi, conformément aux conclusions du juge rapporteur, M. Weber, le recours des vieux-catholiques de Lucerne contre la décision du Conseil d'Etat relative à l'emploi de l'église de Mariahilf.

— Les plénipotentiaires japonais ont remis samedi matin à M. Ruchonnet de nouvelles propositions qui modifient assez sérieusement les conditions d'entente auxquelles on avait abouti en septembre dernier. On sait que, depuis cette époque, une réaction s'est produite au Japon contre les traités de commerce en général. Les propositions nouvelles du Japon seront examinées à loisir, puis le Conseil fédéral fera savoir au comte Toda s'il y a lieu d'ouvrir de nouvelles négociations.

Les plénipotentiaires, qui se rendent à Lucerne, offriront demain au « Bernerhof » un dîner au Conseil fédéral.

— M. Droz est depuis quelques jours alité; il souffre d'une rechute d'influenza sans caractère grave.

— La commission du Conseil national sur la motion de M. Ernest Pictet relativ e à la publication d'un compte rendu des débats des deux Chambres s'est réunie samedi sous la présidence de M. Brosi, et a terminé ses travaux. Elle a écarté l'idée de la publication d'un compte rendu sténographique, mais a maintenu la publication, à l'avenir, des procès-verbaux des deux Chambres. Elle proposera d'inviter le Conseil fédéral à faire un rapport sur les modifications à introduire dans la rédaction de ces procès-verbaux, pour qu'ils se prêtent à cette publication.

Dans l'opinion de la commission, la rédaction des procès-verbaux devrait être confiée, non plus au chancelier, au vice-chancelier et aux traducteurs, mais à des employés spéciaux.

La commission a écarté à l'unanimité un amendement de M. Curti de publier les anciens procès-verbaux.

— Pour les examens pédagogiques des recrues en 1889, les cantons ont obtenu le rang suivant:

Schaffhouse, Thurgovie, Bâle-Ville, Genève, Zurich, Neuchâtel, Soleure, Glaris, St-Gall, Obwald, Bâle-Campagne, Appenzell (Rh.-Ext.) Argovie, Vaud, Nidwald, Fribourg, Berne, Zoug, Grisons, Lucerne, Schwytz, Valais, Tessin, Uri et Appenzell (Rh.-Int.).

NOUVELLES DES CANTONS

Zurich. — Un gymnaste du nom de Sigg s'était rendu, il y a quelques années, à Siam, pour y exercer sa profession. Ses tours d'adresse et de force attirèrent l'attention du roi, qui le nomma maître de gymnastique et d'escrime de ses fils et lui accorda sa confiance. Par sa position, il fut à même de prendre part à des entreprises financières tant du gouvernement que privées, et au bout de peu de temps, il put revenir en Suisse à la tête d'une très belle fortune. Il vient de mourir à Berne, et a fait à Zurich, sa ville natale, des legs importants, dont une partie, cependant, doivent être liquidés à Siam.

— Un des associés de la maison Sulzer frères — fabrique de machines — M. J.-R. Ernst-Reinhardt, a légué 50,000 fr. à la caisse de retraite pour la vieillesse et 10,000 fr. à la caisse de secours en cas de maladie, des ouvriers de la fabrique Sulzer.

— Un grand bateau vient de sortir des ateliers Escher et Cie, à destination du Nil. Il a ceci de particulier que sa machine, forte de 6 chevaux, est chauffée à l'huile de naphte.

Berne. — Jeudi soir, un jeune ouvrier menuisier, travaillant à la scie circulaire de l'Aarziele, s'y coupa trois doigts de la main droite. « Je ne veux pas vivre estropié », s'écria-t-il, et il s'élança hors de l'atelier, courant vers le pont du Kirchenfeld, sur l'Aar. Ses compagnons se mettent à sa poursuite, mais avant qu'ils l'eussent atteint, le malheureux avait enjambé la balustrade et s'était précipité du haut du pont dans l'Aar. Malgré ce saut terrible, il ne se tua pas, et l'aubergiste du « Schwellenmättli » put le tirer de l'eau encore vivant. On l'a transporté à l'hôpital de l'Isle.

— Un éboulement considérable est survenu mardi dans une carrière de sable des environs de Schüpfen et a enseveli deux ouvriers. L'un d'eux, jeune garçon de 17 ans, a été tué du coup; l'autre a été grièvement blessé et a eu le bras droit fracturé.

Argovie. — Il vient de mourir à Reinach Balthasar Zimmermann, de Glaris, connu sous le nom du « plus petit homme du monde ». Il est né en 1866, était haut de 80 cm. et pesait 15 kilog. Il est mort subitement mercredi dernier d'un coup de sang.

CHRONIQUE LOCALE

4me rapport concernant la marche de la Société ornithologique de Chaux-de-Fonds, de mars 1889 à mars 1890.

Messieurs et chers sociétaires,

Il n'est pas sans intérêt de jeter un regard sur la marche de notre société pendant l'année qui vient de s'écouler et de reconnaître si son activité a été féconde, tout en cherchant à atteindre le but que nous poursuivons.

Nous reconnaissons que nous aurions pu faire davantage, cependant nous devons constater que d'une manière générale sa marche a été satisfaisante et que sa prospérité va en s'accentuant.

Les travaux auxquels la société s'est vouée ont eu pour résultat la réalisation en bonne partie des vœux exprimés dans le rapport de l'an passé.

Grâce à la bonne volonté et à l'appui de la société d'embellissement de notre ville, le projet d'établir une grande volière au bois de l'hôpital se réalisera. Cette volière, dont le plan très habillement fait par M. Ch. Mattern, sera construite prochainement. Nous sommes persuadés que cette installation dans l'une de nos principales promenades sera bien vue du public. En outre, des nids artificiels au nombre d'une vingtaine ont été placés au même endroit pour la protection et la reproduction des oiseaux, dont le nombre diminue malheureusement d'année en année.

Pour encourager l'élevage rationnel des oiseaux de volière et de basse-cour, un concours entre les membres de la société fut ouvert pendant l'été passé. Des prix et des mentions furent distribués aux éleveurs les plus méritants. D'après le rapport très complet des jurés, un réel progrès fut constaté dans ce domaine-là. Nous exprimons le vœu que ce moyen d'encouragement ne soit pas mis de côté; nous engageons vivement les sociétaires à utiliser cet excellent stimulant et à tenir compte des lacunes observées par les juges.

Nos ressources nous ont permis de faire l'acquisition d'une certaine quantité de peaux d'oiseaux exotiques splendides, et dont quelques-unes très rares. Ces oiseaux, dont la plus grande partie sont montés, sont placés dans la collection de la société.

La bibliothèque ne s'est augmentée que de quelques volumes; une allocation de fr. 100 a été votée pour son développement. L'achat très avantageux d'un beau meuble pour bibliothèque doit encourager les membres à le peupler le plus rapidement possible.

Nous devons signaler comme moyen de développement facile et agréable les courses ornithologiques; l'une faite le 23 mai de l'an passé a laissé le plus charmantes souvenir. Il en est de même des causeries sur des sujets déterminés, études prises sur le vif et exposées par l'un de nos membres qui a le secret de captiver particulièrement son auditoire; courses et causeries sont donc recommandées.

Nous avons le regret de mentionner plusieurs démissions ; par contre 15 nouveaux membres sont venus augmenter nos forces ; l'ensemble de la société à ce jour est de 75 membres dont 6 externes.

Nous devons à la mémoire de trois membres décédés, MM. Jean Loosli, Daniel Paux et Jules Humbert-Prince, notaire, une pensée de regret et de souvenir.

Nous pourrions en entrant dans d'autres détails développer ce court résumé de notre vie intérieure; ces détails sont consignés dans les 21 procès-verbaux des réunions du comité et de la société.

Il ne nous reste plus qu'à terminer ce court exposé; en le faisant, nous exprimons le vœu que tous les membres de notre chère société puissent jouir de ce charme particulier que procurent l'observation et l'étude de cette partie si intéressante de l'histoire naturelle que nous aimons et que l'on appelle l'ornithologie.

En faisant ce vœu, nous vous prions, Messieurs, de nous donner décharge de notre mandat.

Au nom du comité de la société ornithologique:

Le secrétaire: E. Nicolet.

La Chaux-de-Fonds, le 23 mars 1890.

Le comité pour l'année 1890-91 est composé de MM. Edouard Kullmann, président,
Edouard Nicolet, vice-président;
Louis-Charles Dubois, caissier;
Fritz Cugnet, secrétaire;
Charles Vielle-Schildt;
Charles Jeanjaquet;
Louis Nicoud;
Edouard Mathey-Roulet;
Alfred Kœnig;
Charles Guenot;
Albert Racine-Aebi;
Paul Mercier.

Fédération des ouvriers graveurs ot guillocheurs de La Chaux-de-Fonds. — Le congrès de la fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs s'est ouvert hier, dimanche, à la Chaux-de-Fonds. 24 délégués s'y sont rendus représentant 10 sections.

Ce congrès a voté entre'autres la décision de la commission mixte, relative à l'augmentation du 10 pour cent pour les ouvriers travaillant sur la boîte argent. Cette décision est applicable à partir du 12 mai.

Dépêches

BERNE, 12 mai. — Les élections de ballottage qui ont eu lieu dans ce canton ont donné les résultats suivants : A Berne-ville, MM. Steiger (conservateur), Scherz (libéral), Stettler, Siebenmann, typographe et Gugger, rédacteur sont élus. La ville fédérale envoie donc au Grand Conseil une délégation de 21 libéraux, 1 conservateur et 1 démocrate-socialiste.

A Biglen, M. v. Wattenwyl est élu.
A Diesbach, MM. Dähler et Wuthrich.
A Lauperswyl, M. Luthy.
A Wohlen, M. Etter.
A Bienne, M. Meyer, maire.
A Moutier, MM. Chodat et Clémençon.
A Niedersimmenthal, M. Hauser, hôtelier.
A Porrentruy, MM. Choulat et Coullery.

---

que nous devinerons, voilà la vérité... Mais ces gens n'étaient forts que de votre ignorance, madame..

— Prenez garde, milord!... j'ai vu des choses...

— Vous me direz tout cela, Suzannah, reprit Brian. D'ailleurs, ajouta-t-il de ce ton badin qu'on prend avec les enfants pour s'accommoder à leurs chimériques frayeurs, — si ce sont des géants, nous les pourfendrons, madame, et si ce sont des diables, nous tâcherons de les exorciser.

Il se leva, ouvrit l'une après l'autre les deux portes du boudoir et constata que les deux pièces voisines étaient désertes.

— Et d'abord, reprit-il encore en revenant s'asseoir — ne craignez plus ces fantastiques espions qui vous causent tant d'épouvante. Il n'y a que dans les vieux livres, madame, qu'on voit des murs ayant des oreilles.

Si Mme la duchesse douairière de Gèvres n'eût point dormi en ce moment du sommeil de l'innocence, elle eût fait mentir à coup sur la sentencieuse assurance de l'Honorable Brian de Lancester; mais la petite Française poursuivait en rêve les aventures à jamais célèbres de Robinson Crusoé. Elle était arrivée justement à ce passage où le téméraire navigateur se fait un chapeau de peau de bouc et un parasol de la même étoffe. Mme la duchesse de Gèvres le trouvait fort original sous ce costume, et pensait, avec quelque apparence de raison, que Crusoé se couvrant de fourrures pour éviter le soleil, ressemblait un peu à Jean de Nivelle qui fait le plongeon de peur de la pluie.

C'était l'opinion de Mme la duchesse douairière de Gèvres: mais Robinson était un homme de grand sens et, jusqu'à plus ample informé nous conservons pour lui, son bonnet et son parasol, notre considération la plus distinguée.

Suzannah ne semblait point partager entièrement la confiance de Brian. Néanmoins, le seul fait d'avoir pu parler ainsi librement pendant la plus longue partie d'une heure, lui prouvait que la surveillance se ralentissait. Elle reprit :

— Vous ne sauriez croire, Brian, combien je tiendrais à pouvoir penser que cette belle dame, à l'air si bienveillant et si doux, n'était point une vision. C'est le seul souvenir heureux que j'ai gardé de mon enfance.

Elle me regardait avec des yeux ravis.

— Qu'elle est jolie! disait-elle d'un air triste et joyeux à la fois.

Tempérance n'avait pas bu ce soir-là par extraordinaire.

— Madame, c'est tout votre portrait! répondit-elle.

On entendit un bruit de pas au bout du corridor sur lequel s'ouvrait le parloir.

— Allez-vous en, madame, allez-vous-en! s'écria Tempérance, qui devint pâle, malgré la couche empourprée que le gin avait mis sur sa joue; — au nom de Dieu allez-vous-en!

La dame fit un mouvement pour se retirer; mais quelque chose la retint, et, repoussant les efforts de Tempérance qui voulait l'entraîner, elle s'élança vers moi et me pressa convulsivement contre son cœur.

Vous dire ce que j'éprouvais en cet instant serait impossible, milord. Mon âme se fondit; des larmes emplirent mes yeux : je ne voyais plus rien.

Oh! ce ne pouvait pas être un rêve; car, voyez, Brian, me voilà qui pleure à la seule pensée de ce baiser, l'unique baiser que j'ai senti, doux sur mon front... Oh! oui! vous avez raison... que j'aurais aimé ma mère, milord!

— Mais c'était elle! s'écria Lancester; c'était votre mère milady... votre mère qu'on avait sans doute éloignée de vous violemment...

— Suzannah joignit ses mains et jeta les yeux au ciel avec passion.

— Ma mère, répéta-t-elle comme si ce mot eût affecté délicieusement ses lèvres au passage; — ma mère! j'aurais vu ma mère!

Elle se laissa glisser sur le rebord du sofa et tomba à genoux.

— Mon Dieu, mon Dieu! murmura-t-elle ; — faites qu'elle soit heureuse... bien heureuse... Et faites qu'avant de mourir je puisse encore sentir sur mon front les lèvres de ma mère!...

— Ma vie est à vous, madame, dit Lancester en la relevant; — le temps que je donnais à ma rancune ou à mes folies, je vous le donnerai désormais sans réserve... Nous chercherons... Et, si trouver votre mère est une chose possible, nous la retrouverons, Suzannah.

Elle tourna vers lui son regard plein de larmes.

— Dieu m'exauce, reprit-elle, puisqu'il me donne votre aide, Brian... Dites-moi encore que nous la retrouverons...

— Sur mon honneur, j'y tâcherai! madame! Et puis, nous parlerons d'elle... Nous laisserons de côté tous vos souvenirs de douleur pour penser seulement à ce souvenir heureux et aux espoirs qu'il fait naître.

— Oh! vous êtes bon, milord! dit Suzannah dont le regard humide s'emplit d'une reconnaissance infinie; — oui... nous parlerons d'elle... nous chercherons...

Elle prononça ce dernier mot avec effort, puis elle se tut, perdant le sourire qui brillait sous ses larmes. Ses yeux se séchèrent tout à coup et devinrent brûlants.

— Non! non!... reprit-elle avec un découragement amer; — vous m'entraînez dans de folles illusions, milord... Ne sais-je pas bien que je n'ai point de mère... En vain j'essaie de donner un corps à ce souvenir unique et vague... La vérité revient, Brian... la vérité qui navre et qui désespère... ce n'était qu'un rêve!

(A suivre.)

Agencements de magasin à vendre

1 grand corps de tiroirs avec casier
2 banques
1 grande vitrine avec buffet
1 vitrine à cigares
1 pupitre
1 presse à copier
1 balance avec poids
1 bascule
1 plaque tôle pour pétrole
1 casier à carnets et
tout l'agencement de magasin d'épicerie

S'adresser au bureau 191

GROS **Droguerie** DÉTAIL

STIERLIN ET PERROCHET

4, Rue du 1er Mars, 4

La Chaux-de-Fonds

Grand assortiment de couleurs broyées à l'huile

soigneusement préparées pour vernir soi-même chambres, cuisines, corridors, chars, chaises, etc. Pinceaux assortis. Or en feuilles, bronzes. Laques pour chapeaux de paille. Vernis pour potagers.

— On porte à domicile — 220

J.-E. BEAUJON

Rue Neuve, 9 et 11 — Chaux-de-Fonds

Vins de table, garantis nature, rouges et blancs, à 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 et 80 cent. le litre.
Huile d'olives, vierge, surfine extra, de provenance directe, et non pas de la maison D. & G. C.
Cafés, chéribon et variés de premier choix.
Vins blancs Neuchâtel, sur lies, 1888 et 1889 à 90 cent. le litre bouché.

En liquidation: 235

BORDEAUX-St-Emillion,	1876	à	fr. 1 20	ct.	la bouteille.
POMARD	1878	»	1 50	»	»
MOULIN A VENT . . .	1874	»	1 50	»	»
BEAUNE	1881	»	1 30	»	»
BOURGOGNE	1873	»	1 20	»	»

Par caisse de 12 bouteilles expédition franco dans toutes les gares du canton, moyennant 10 cent. en plus par bouteille.

FOURRURES
ET
Articles d'hiver

Au magasin de fourrures et chapellerie

11, Rue Fritz Courvoisier, 11

On se charge de soigner tous les articles d'hiver en fourrures et en laine contre les **gerses.**

Toutes les marchandises données à soigner sont garanties.

— PRIX MODÉRÉS —

Se recommande 249

HERMANN FEST.

On demande à louer pour tout de suite un petit logement de deux pièces situé au soleil. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 29 a, au plainpied à gauche. 267

On offre à vendre un potager presque neuf avec tous les accessoires. — Prix modéré. — S'adresser rue du Progrès 20, R d C. 265

On demande de suite une apprentie, finisseuse de boites or et argent. — S'adresser rue St-Pierre 6, au plainpied. 257

Perdu depuis vendredi passé 2 boites dorages; les boites portent les n° 3176 et 3196, les platines 13176 à 81 et 13196 à 201. — Les rapporter au bureau de la SENTINELLE, contre récompense. 253

On offre à vendre une bonne pousette, un burin fixe usagé, un berceau d'enfant. — S'adresser Parc 80, au 2me, à gauche, dans la matinée. 213

A. KOCHER

Magasins de

L'ANCRE

CONFECTIONS
pour
Dames et Fillettes

Choix considérable dans les modèles les plus élégants de Paris. — Jaquettes noires et couleurs. — Jaquettes à revers et à châles. — Jaquettes brodées et applications. — Visites, mantilles imperméables, etc. 241

Prix très avantageux.

Avis important

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mon honorable clientèle de la ville et des environs que mon assortiment

d'articles d'été en tous genres

est actuellement au grand complet.

J'attire de nouveau l'attention de toute la population sur le fait que moyennant paiement par petits à-comptes je puis encore vendre 20 0/0 meilleur marché que n'importe où au comptant.

On ne trouve nulle part des conditions de paiement aussi favorables que dans ma maison.

Par exemple :

Pour un achat du montant de 30 frs. on ne paie qu'un franc par par semaine, 2 fr. par quinzaine ou 4 fr. par mois.

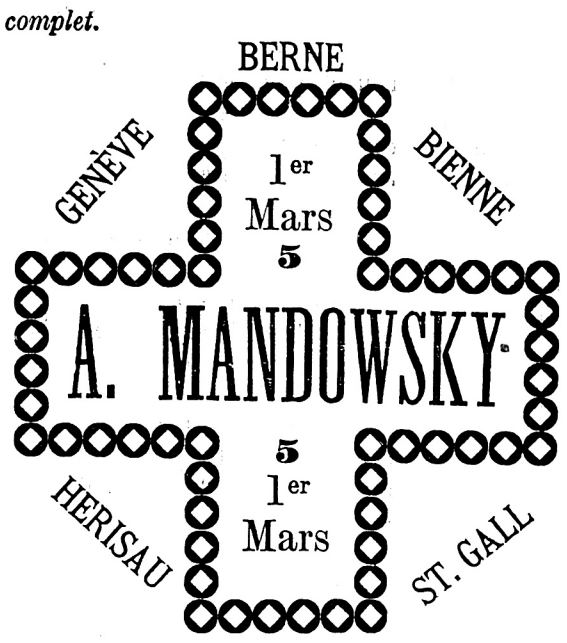

Pour un achat du montant de 45 frs. on ne paie que 1 fr. 50 par semaine, ou 3 fr. par quinzaine, ou 6 fr. par mois.

Pour un achat du montant de 75 frs. on ne paie que 2 fr. par semaine, ou 4 fr. par quinzaine, ou 8 fr. par mois.

Pour un achat du montant de 100 frs. on ne paie que 3 fr. par semaine, ou 6 fr. par quinzaine, ou 12 fr. par mois.

Pour des sommes plus élevées, selon entente.

Je recommande aussi à chacun mon dépôt de **Meubles** *constamment assorti dans tous les genres, depuis le meilleur marché au plus cher.*

Chacun peut, chez moi, se procurer facilement son mobilier, car je suis également en mesure de le céder aux conditions ci-dessus spécifiées.

Se recommande

A. MANDOWSKY,

Rue du Premier-Mars, 5

Si vous voulez de la marchandise bon marché et de bonne qualité

adressez-vous

AUX GRANDS MAGASINS

sous l'hôtel de la Balance

Grand assortiment de Confections pour Dames

Robes et Nouveautés, Draperies, Corsets, Articles de blanc, etc.,

Jaquettes depuis . . .	5 frs.	Tissus pr robes brochés dep.	0.75 fr.
Imperméables	10 „	„ „ carreaux	0.90 „
Visite perlée	12 „	Robes d'enfants en jersey	3.00 „
Corset	1 „	Cachemire noir	1.40 „
		Mousseline laine	1.30 „

Toile d'Alsace pour robes et blouses. **Tapis de table** depuis 2 fr.

N. B. — **Toutes les marchandises des Grands Magasins sous l'hôtel de la Balance sont de première fraîcheur et de toute confiance, à des prix défiant toute concurrence.**

Se recommande à sa nombreuse clientèle et au public en général

181 *MEYER-PICARD.*

Si vous voulez donner une belle nuance à vos rideaux

achetez 197

L'amidon Crême

SEUL DÉPOT

Bazar Wanner, près du Casino.

Modes

Mlle **Julie Perret** informe le public qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes,

Rue de la Promenade 4

Choix riche et varié. — Grand choix de corsets et de gants. — Prix très modiques. — On se charge des réparations de chapeaux. 245